



MAIRIE D'ALBOUSSIÈRE
07440 ALBOUSSIÈRE
Tel : 04 75 58 30 64

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBOUSSIÈRE**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 juin 2018

MEMBRES DU CONSEIL

En exercice	15	DATE CONVOCATION
Présents	11	25 juin 2018
Absents	1	DATE D’AFFICHAGE
Absents excusés	3	25 juin 2018
Votants	12	

L’AN DEUX MILLE DIX HUIT et le vingt-huit du mois de juin à 20h

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PONTON Philippe, Maire,

Présents : Mesdames BERNARD Chantal, BOZZOLAN Cécile, LEGRAND Véronique et Messieurs ASTIER Gérard, CORBIN Maxime, COURBIS Bernard, DELARBRE Sébastien, DUPRET Dominique, NODIN Christophe, PONTON Philippe, RAVAGE Raymond.

Absents excusés : MME GARNIER Gabrielle, MME LANCIAN Céline, MME OSMUK Virginie (pouvoir PONTON Philippe)

Absent : M GUILLOT Richard

Secrétaire de séance : LEGRAND Véronique

Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l’ordre du jour, il s’agit d’une demande de subvention au profit de l’association des anciens combattants qui souhaite acquérir un second drapeau pour les commémorations. Le conseil municipal accepte à l’unanimité des membres présents.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU :

Aucune remarque n’ayant été formulée, le compte-rendu de la séance précédente en date du 31/05/2018 est approuvé à l’unanimité.

Délibération 2018 – 039

Dissolution du syndicat de gestion du collège de Vernoux

M. le Maire explique que SIGEC (syndicat de gestion du collège) ne sert actuellement que de « boîte aux lettres » entre les communes et le collège, ceci générant des frais inutiles (notamment en termes d'assurance et de frais administratifs).

M. le Maire expose que les délégués du syndicat ont dans leur délibération du 29 mai 2018 demandé sa dissolution et proposé que :

- Les communes membres de l'ex SICEC s'engage à participer financièrement aux activités extrascolaires du collège, à prorata du nombre d'élèves de la commune.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal ACCEPTE ET DECIDE :

- Que les actifs du syndicat soient versés au collège,
- De continuer à verser une subvention au collège pour les activités extrascolaires à prorata du nombre d'élèves de la commune. (Pour mémoire la participation 2017 avait été fixée à 60€ par élève)

Délibération 2018 – 40

Demande de subvention participation voyage scolaire

Annexe : attestation de voyage

En date du 18 juin 2018, l'ensemble scolaire Charles de Foucauld collège-lycée professionnel agricole de Lamastre a sollicité la commune pour demander le versement d'une participation financière aux familles dont les élèves alboussiérois ont effectué un voyage scolaire lors de l'année 2017-2018.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- RAPPELLE qu'une subvention de 60 € par enfant alboussiérois est accordée une fois dans la scolarité ;
- DEMANDE l'application de la présente

Délibération 2018 – 41

Evolution du nombre d'heures / modification du tableau des effectifs

Organisation des services de la commune

SERVICES	CATEGORIE	Heures hebdo	Actualisation des heures hebdo proposée	Durée des CDD
Administration				
1 ETP	titulaire stagiaire	35	35	
1 ETP	contrat aidé	35	35	
0,5 ETP	CDD	17,5	17,5	
Services techniques				
1 ETP	titulaire	35	35	
1 ETP	titulaire	35	35	
1 ETP	contrat aidé	35	17,5	CDD jusqu'au 30/09/19
0,5 ETP	CDD	17,5	26	CDD jusqu'au 30/09/19
SERVICES SCOLAIRES				
1 ETP	titulaire	30	30	
1 ETP	titulaire	29	29	
1 ETP	CDD	26,09 + 8	26,09	CDI à compter du 01/09/18
1 ETP	titulaire	17,85 + 8	17,85	
1 ETP	titulaire	21,13	21,13	
ETP	CDD	8	8	
TOTAL		350,07	333,07	

Pour les actualisations :
 26h à compter du 1^{er} août 2018
 26.09h à compter du 1^{er} septembre 2018
 17.85h après solde des heures complémentaires.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'actualisation du tableau des effectifs ci-dessus

Délibération 2018 – 42

Remboursement de frais

Annexe : facture 16273

Exposition des motifs suivants :

Dans le cadre de la mise en location gérance 2018 de la buvette du plan d'eau, afin de disposer d'une vue claire sur la situation économique générée par l'activité de la buvette du plan d'eau afin de pouvoir positionner l'offre de location gérance au plus juste ;

Et afin d'être en mesure d'établir un projet de protocole transactionnel avec le gérant de la buvette de l'année 2015 à 2017 ;

La commune s'est vue contrainte de disposer des chiffres générés par l'activité du gérant 2017 pour avoir une vue objective de la situation.

Madame Véronique LEGRAND, adjointe déléguée au tourisme a acheté sur le site en ligne « societe.com » les bilans comptables sur la période de la location gérance du gérant qui a occupé les lieux de 2015 à 2017 conformément à la facture annexée pour un montant de 33.36€ TTC.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le remboursement de frais pour un montant de 33.36 € TTC à Madame Véronique LEGRAND, adjointe déléguée au tourisme.

Délibération 2018 – 43

Projet fibre optique – emplacement du local technique

Annexe : plan de la parcelle AC258

Une réunion en mairie avec le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) s'est tenue le 4 juin dernier pour présenter la mission d'ADN visant à garantir l'égalité d'accès des ardéchois et des drômois aux services numériques,

Le syndicat ADN propose aux communes concernées par son périmètre d'intervention de déployer la fibre optique.

La commune d'Alboussière a été sollicitée par le syndicat ADN pour l'installation d'un local technique et proposer des emplacements potentiels.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- PROPOSE :
 - 1 : que le syndicat ADN étudie dans un premier temps une installation dans les locaux techniques d'Orange existants
 - 2 : Etudie dans un deuxième temps une installation sur la parcelle AC258
- DIT que la future construction devra s'intégrer dans le paysage et si la solution 2 est retenue, alors le local devra respecter le même style et aspect d'architecture que le bâtiment de la déchetterie (toit de pente, couleur crépi, etc.)
- DIT que le conventionnement avec le syndicat ADN s'établira sur la base d'un bail emphytéotique sur 30 ans avec un loyer à définir.

Délibération 2018 – 044

Subvention association des anciens combattants :

En date du 20 juin 2018, l'association des anciens combattants a sollicité la commune pour une participation financière en vue de l'acquisition d'un nouveau drapeau portant le nom des quatre communes de leur section dont la commune d'Alboussière.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de répondre favorablement à la demande de l'association
- ACCORDE une subvention de 150 €
- DEMANDE l'application de la présente

Décisions du Maire :

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT,

Vu la délégation du conseil municipal accordée au maire par délibération n°15-2014 en date du 10 avril 2014

Le Maire informe des actes pris en vertu de la délégation depuis le 31/05/2018, date du précédent conseil :

n°2018-D001 : devis rénovation des bâtiments communaux « Cros du Battoir » et « 1^{er} étage mairie » pour un montant de 2009 € HT

n°2018-D002 : devis rénovation des bâtiments communaux « salle de motricité » et « école primaire » pour un montant de 1277.90 € HT

n°2018-D003 : devis logiciel gestion des cimetières communaux pour un montant de : 345 €HT de frais unique d'installation et 263.53€ HT de frais annuel de maintenance

n°2018-D004 : contrat d'assurance pour le tracteur mis à disposition pour la période du 05/06/2018 au 05/07/2018 pour un montant de cotisation d'une valeur de 117.02 € TTC

n°2018-D005 : contrat d'assurance « mission collaborateur » pour un montant de cotisation annuelle de 400 € TTC

n°2018-D006 : devis « broyeuse de documents » pour un montant de 996.60 € HT

Questions diverses :

- Evolution des pratiques/changement de logiciel de gestion des inscriptions de cantine : solliciter Champis pour évoquer les évolutions souhaitées : gagner en efficacité en termes de gestion, de suivi et de facturation.

- Sortie prochaine du bulletin municipal

- Communiquer sur le « zérophyto » mis en place par la commune sur le panneau lumineux

Fin de la séance = 22h15

A collection of approximately seven handwritten signatures in blue ink, scattered across the bottom of the page. The signatures are stylized and vary in complexity, with some appearing to be initials or full names written quickly.